

		CA 10/12/24
	CAMPAGNE DES SÉLECTIONS PASSANT PAR eCANDIDAT (DI)	

Modalités de candidatures DI en Alternance :

- Début de la campagne de dépôt des dossiers de candidature : 13 janvier 2025
- Fin de la campagne de dépôt des dossiers de candidature : 28 février 2025
- Étude des dossiers par les commissions : du 1^{er} mars 2025 au 10 mars 2025
- Envoi des PV signés : 10 mars 2025 au plus tard
- Réponse aux candidats : 12 mars 2025 au plus tard

Modalités de candidatures DI en formation initiale :

- Début de la campagne de dépôt des dossiers de candidature : 3 février 2025
- Fin de la campagne de dépôt des dossiers de candidature : 14 mars 2025
- Étude des dossiers par les commissions : du 15 mars 2025 au 26 mars 2025
- Envoi des PV signés : 26 mars 2025 au plus tard
- Réponse aux candidats : 28 mars 2025 au plus tard

Deux phases complémentaires pourront être organisées sur demande de la composante.

Modalités de candidatures – phase complémentaire 1 :

- Début de la campagne de dépôt des dossiers de candidature : 24 avril 2025
- Fin de la campagne de dépôt des dossiers de candidature : 5 juin 2025
- Étude des dossiers par les commissions : du 6 juin 2025 au 20 juin 2025
- Envoi des PV signés : 20 juin 2025 au plus tard
- Réponse aux candidats : 23 juin 2025 au plus tard

Modalités de candidatures – phase complémentaire 2 :

- Début de la campagne de dépôt des dossiers de candidature : 8 juillet 2025
- Fin de la campagne de dépôt des dossiers de candidature : 20 août 2025
- Envoi des PV signés : 27 août 2025 au plus tard
- Réponse aux candidats : 29 septembre 2025 au plus tard

Modalités de sélection :

⇒ **Étude de dossier avec ou sans entretien d'admission selon les filières**

Les modalités de sélection des DI pourront être adaptées selon leur spécificité (attente de contrat pro, alternance avant la réponse favorable définitive).

Délai de réponse des candidats aux propositions d'admission :

Pour les propositions d'admission reçues :

- Jusqu'à la fermeture estivale de l'établissement : **J+6**
- A partir de la fermeture de l'établissement : **J+3**